

vous propose une journée de formation et de réflexion sur le thème :

Acte III de la décentralisation et nouveaux enjeux des politiques publiques locales

**Le vendredi 22 novembre 2013
 de 9h00 à 18h30**

**Au local des Amis de Bobillot,
 32, avenue Paul Vaillant Couturier,
 93100 Montreuil**

Accès :
 Métro 9 - station Mairie de Montreuil
 Bus 322 - direction Bobigny - Pablo
 Picasso, arrêt Place François Mitterrand

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et Citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation & Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour la journée :

Élu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 10000	250 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Élu-e-s des arrondissements PLM
 Conseillers Généraux et Régionaux

Les tarifs comprennent les frais de formation.

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée de formation (valant convention simplifiée de formation)

Acte III de la décentralisation et nouveaux enjeux des politiques publiques locales

organisée par Formation et Citoyenneté,

Le 22 novembre 2013, local des Amis de Bobillot, 32 avenue Paul Vaillant Couturier, 93100 Montreuil

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Code Postal :
 Ville :
 Email :
 Fonction électorale :

Conseil général :
 Conseil régional :
 Collectivité territoriale :
 Commune de :

Nombre d'habitants
 (pour les élus communaux) :

Signature du candidat à la formation

Signature du responsable
 avec cachet :

CACHET

Acte III de la décentralisation et nouveaux enjeux des politiques publiques locales

Une nouvelle phase de la décentralisation est en marche. Alors que le premier texte, consacré à la clarification des compétences, aux métropoles et aux communautés urbaines, a été examiné au printemps et durant l'été, le deuxième, portant sur les régions et l'égalité des territoires, sera en plein débat à l'automne. Le dernier texte quant à lui, dédié au haut conseil des territoires, aux autres transferts de compétences, au renforcement de l'intercommunalité, ainsi qu'à la démocratie locale et la transparence financière viendra fin 2013 - début 2014. Cette formation vise à appréhender les dernières évolutions législatives qui découlent de l'Acte III de la décentralisation et à poursuivre les réflexions sur les enjeux actuels des politiques publiques municipales et intercommunales débutées lors d'une précédente session en mars 2013.

Le 22 novembre 2013 (matinée)

UNE MATINÉE SUR L'ACTE III

9h00 **Accueil des participants**

9h30 **Présentation des principales évolutions
à législatives et des discussions en cours.**

11h00

*Intervenant : Gilles GARNIER, conseiller
général de Seine-Saint-Denis.*

11h15 **Métropole, métropolisation.**

à

12h45 *Intervenant : Patrick BRAOUEZEC, Président
de la Communauté d'Agglomération Plaine
Commune.*

13h00 Déjeuner

Le 22 novembre 2013 (après-midi)

UN APRÈS-MIDI SUR LES PRATIQUES MUNICIPALES

14h30 **Sortir de la dette.**

Intervenant : Pascal FRANCHET, CADTM

15h00 **Présentation de la charte municipale des
Alternatifs.**

15h30 **Droit à la ville (urbanisme, logement,
à droits des précaires et minorités).**

16h30 *Intervenant : Jean-François TRIBILLON,
urbaniste, enseignant*

16h45 **Démocratie locale et services publics.**

à *Intervenante : Cécile LEROUX, responsable
17h45 associative*

17h45 **Ecologie urbaine.**

à *Intervenant : Damien JOLITON, consultant*
18h30

formation
Et citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

